



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/780
4 novembre 1988

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-troisième session
Point 29 de l'ordre du jour

QUESTION DE NAMIBIE

Rapport de la Quatrième Commission

Rapporteur : M. Emmanuel DOUMA (Congo)

1. A sa 3e séance plénière, le 23 septembre 1988, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire la question intitulée "Question de Namibie" à l'ordre du jour de sa quarante-troisième session. A la même séance, l'Assemblée a décidé que cette question serait examinée directement en séance plénière, étant entendu que l'audition des organisations intéressées aurait lieu à la Quatrième Commission.

2. La Quatrième Commission a fait droit aux demandes d'audition ci-après, au titre de ce point de l'ordre du jour :

Séance à laquelle il a été
fait droit à la demande
d'audition

Pétitionnaire

Mme Beatrice Von Roemer, Confédération internationale des syndicats libres (A/C.4/43/7)	5e
M. Ralston H. Deffenbaugh, Jr., Fédération luthérienne mondiale (A/C.4/43/7/Add.1)	5e
Mme Monica Moorehead, U.S. out of Southern Africa Netw. (A/C.4/43/7/Add.2)	6e
M. Alun R. Roberts, Namibia Support Committee (A/C.4/43/7/Add.3)	6e
M. Halisi Price, Président, SWAPO Support Committee (A/C.4/43/7/Add.4)	7e
M. Alton Louis Amsterdam III, Président et éditeur du <u>U.S. World Journal</u> (A/C.4/43/7/Add.5)	8e

A/43/780

Français

Page 2

3. La Quatrième Commission a entendu Mme Von Roemer, M. Deffenbaugh, Jr., Mme Moorehead, MM. Roberts et Price à sa 7e séance, le 12 octobre; et M. Amsterdam III, à sa 8e séance, le 18 octobre.

4. On trouvera dans les comptes rendus des séances des résumés des déclarations des pétitionnaires (A/C.4/43/SR.7 et 8).
